

# Conditions d'admissibilité

## CARTE SANS FRAIS ANNUELS POUR LES 16-25 ANS

Les détenteurs de la carte prépayée Visa Desjardins âgés de 16 à 25 ans inclusivement bénéficient d'une économie annuelle de 6,95 \$.

Les critères d'admissibilité sont :

- Être membre d'une caisse affiliée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec ou de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario.
- Être détenteur principal du compte de la carte prépayée.
- Être âgé de 16 à 25 ans inclusivement au moment de la 1<sup>re</sup> recharge<sup>1</sup> de la carte prépayée.
- Se conformer aux conditions d'utilisation de la carte prépayée.

1. La date d'anniversaire du compte de la carte prépayée correspond à la date de la 1<sup>re</sup> recharge du compte.